



COMITE DEPARTEMENTAL DES YVELINES DE TIR A L'ARC



Le Port-Marly, le 10 Octobre 2022
A tous les Présidents des Clubs et
Compagnies de Tir à l'Arc des Yvelines

CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU COMITE DEPARTEMENTAL DES YVELINES DE TIR A L'ARC

Le Vendredi 28 Octobre 2022 à 20 h 00
Espace 1901 – 22 rue Maurice RAVEL
78190 – TRAPPES

ORDRE DU JOUR DE L'AGO

- * Accueil à partir de 20h00, début de l'AG à partir de 20h30 précises.
- * Rapport Moral 2021-2022.
- * Bilan Financier 2021-2022.
- * Budget Prévisionnel 2022-2023.
- * Diminution de la part départementale sur les licences "Adultes Pas de pratique".
- * Élection du représentant du CDY et de son suppléant à l'AG de la FFTA (mars 2023).
- * Perspectives 2022-2023 par commission.
- * Informations et questions diverses.

Si vous avez des points particuliers que vous voulez aborder, merci de les envoyer par mail au Président, il sera alors plus facile d'apporter des réponses à vos questions.

Si vous ne pouvez pas être présent, n'oubliez pas de donner pouvoir à un **archer de votre club/compagnie titulaire de la licence 2023.**

Rappel : les Présidents de Clubs sont tenus, eux aussi, d'avoir leur licence 2023 pour pouvoir voter.

Nous comptons sur votre participation.

Sportivement.

Vincent Coppola

P.J. : pouvoir